



DEMANDE DE CERTIFICATION CETA/ACTE

« LISTE DE VÉRIFICATION »

LISTE DE VÉRIFICATION

VEUILLEZ SOUMETTRE LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS POUR DEMANDER UNE CERTIFICATION CETA/ACTE

NOTE : LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE EST LE 1^{ER} MAI

LES DEMANDES EN RETARD SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 30 JUIN AVEC UNE PÉNALITÉ DE RETARD (250 \$)

RENSEIGNEMENTS EXIGÉS:

INCLUS

Demande de certification – veuillez remplir et signer

Formulaire de données rempli – données individuelles des trois dernières années pour chaque espèce et technique

Code de congélation IETS

Preuve de formation en transfert d'embryons pour chaque espèce et technique

Preuve de formation continue

Liste de cinq (5) clients avec leurs coordonnées, incluant l'adresse électronique, pour chaque espèce et technique

Si la demande est soumise en tant que membre de CETA/ACTE : Adhésion à CETA/ACTE ou renouvellement de l'adhésion à CETA/ACTE

Demander une lettre de « membre en règle » de chaque association médicale provinciale des vétérinaires où une licence est détenue, demander que la lettre soit envoyée directement au bureau de CETA/ACTE. *(Veuillez vous référer aux Standards de certification de CETA/ACTE, « Partie I – Procédure de demande de certification », point 5a)*

Demander une lettre de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), demander que la lettre soit envoyée directement au bureau de CETA/ACTE. *(Veuillez vous référer aux Standards de certification de CETA/ACTE, « Partie I – Procédure de demande de certification », point 5a)*

CANADIAN EMBRYO TRANSFER ASSOCIATION (CETA/ACTE)

**MAIL: 1800 S Oak St Ste 100,
Champaign, IL, USA 61820-6974**

Email: CETA.ACTE@Gmail.com

VEUILLEZ NOTER: Vous serez facturé pour les frais d'examen de certification (1000\$) après l'approbation de passer l'examen. Si vous postulez après le 1er mai, des frais de pénalité de retard (250 \$) seront ajoutés à votre facture.